

Privé : POEC – Agent de sécurité privée

Public visé : Toute personne souhaitant exercer les fonctions d'agent de sécurité privée. Être en possession du numéro d'autorisation préalable ou provisoire délivré par le CNAPS (Livre VI du Code de la sécurité intérieure) Niveau de français minimum : niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

Durée : 27 jours

Heures : 189 h

Effectifs : 12

Prix : 2170 € / pers.

Code CPF : RNCP34054

Désignation CPF : Agent de prévention et de sécurité

Actions de formation

OBJECTIFS

Avoir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'emploi et à la fonction d'agent de prévention et de sécurité.

SPÉCIALITÉ

Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

SANCTIONS VISÉES

Formation qualifiante validée par un examen final devant un jury

MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

PC Sécurité Système de vidéoprotection avec caméras. Vidéoprojecteur, tableau blanc. Des parcours de ronde Documents supports de formation projetés.

QUALIFICATION DE L'INTERVENANT

Formateur spécialisé et expérimenté en sécurité et dans les domaines enseignés.

MODALITÉS

Mise en situation ou exercices pratiques (PC de sécurité, rondes, interventions...) QCM d'évaluation des connaissances acquises

Programme

Les différents métiers de la sécurité privée (7h00)

- Les différents métiers
- Classification des métiers de la sécurité privée
- Les différentes missions et coefficients
- Les conditions de travail
- La tenue professionnelle
- Le matériel
- Les qualités indispensables
- Comportement de l'agent
- Les attentes du métier
- Les différentes formations
- Les différentes spécialisations
- Qualifications et diplômes

Accueil des stagiaires et remise du règlement intérieur Environnement juridique de la sécurité privée (UV2)

- Connaître le Livre VI du code de la sécurité intérieure : 3 h 30

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS : 3 h 30

Environnement juridique de la sécurité privée (UV2)

- Connaître les dispositions utiles du code pénal : 3 h 30

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Appliquer les techniques d'information et de communication, savoir transmettre les consignes et les informations (théorie et mise en pratique) : 3 h 30

Environnement juridique de la sécurité privée (UV2)

- Connaître les dispositions utiles du code pénal : 1 h 30

Environnement juridique de la sécurité privée (UV2)

- Application de l'article 73 du code de procédure pénale : 2 h 00

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Appliquer les techniques d'information et de communication, savoir transmettre les consignes et les informations : 1 h 00

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS : 2 h 30

Environnement juridique de la sécurité privée (UV2)

- Connaître le Livre VI du code de la sécurité intérieure : 1 h 30

Environnement juridique de la sécurité privée (UV2)

- Connaître le Livre VI du code de la sécurité intérieure et la convention de branche : 2 h 00 (dont 1h de mise en pratique)

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS : 3 h 30

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Savoir contrôler les accès : 3 h 30

Environnement juridique de la sécurité privée (UV2)

- Respecter la déontologie professionnelle : 30 min

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Savoir contrôler les accès : 3 h 00

Module stratégique : transmission des consignes et informations (UV4)

- Réaliser une remontée d'information : 3 h 30

Module stratégique : transmission des consignes et informations (UV4)

- Réaliser une remontée d'information : 30 min
- Savoir transmettre des consignes : 2 h 00
- Savoir transmettre des consignes : connaissance de l'outil informatique (rédaction d'une main courante, logiciel de main courante électronique) : 30 min

Environnement juridique de la sécurité privée (UV2)

- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques: 30 min

Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (UV 10)

- Les systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance : 3h30 (dont 30 min de mise en pratique)

Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (UV 10)

- Les systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance : 3h30 (mise en pratique)

Module palpation de sécurité et inspection des bagages (UV 9)

- Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité (théorie) : 3h30 (dont 30 min de pratique)

Module palpation de sécurité et inspection des bagages (UV 9)

- Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité (théorie) : 3h30 (mise en pratique)

Gestion des conflits : gestion des risques et des situations conflictuelles (UV 3)

- Savoir analyser les comportements conflictuels (théorie) : 3h30

Gestion des conflits : gestion des risques et des situations conflictuelles (UV 3)

- Savoir analyser les comportements conflictuels (pratique) : 3h30

Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (UV 10)

- Les systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance : 3h30 (dont 30 min de mise en pratique)

Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (UV 10)

- Les systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance : 3h30 (mise en pratique)

Module palpation de sécurité et inspection des bagages (UV 9)

- Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité (théorie) : 3h30 (dont 30 min de pratique)

Module palpation de sécurité et inspection des bagages (UV 9)

- Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité (théorie) : 3h30 (mise en pratique)

Gestion des conflits : gestion des risques et des situations conflictuelles (UV 3)

- Savoir analyser les comportements conflictuels (théorie) : 3h30

Gestion des conflits : gestion des risques et des situations conflictuelles (UV 3)

- Savoir analyser les comportements conflictuels (pratique) : 3h30

Module Secourisme (UV1)

- Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS : 14h00

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Savoir contrôler les accès : 2h30

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8) – Connaître les éléments d'un PC sécurité : 1 h 00
Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Connaître les éléments d'un PC sécurité : 3 h 30

Module stratégique : transmission des consignes et informations (UV4)

- Savoir transmettre des consignes : connaissance de l'outil informatique (rédaction d'une main courante, logiciel de main courante électronique) : 1 h 30

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Rondes et surveillance (théorie) : 2h00

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Rondes et surveillance (pratique): 3h30

Module évènementiel spécifique (UV 12)

- Le cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation : 3h30

Module évènementiel spécifique (UV 12)

- Le cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation (suite) : 1h30

Module évènementiel spécifique (UV 12)

- Identifier les acteurs d'un évènement : 1h00

Module évènementiel spécifique (UV 12)

- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands évènements : 1h00

Gestion des risques (UV 11)

- Maîtriser la gestion des alarmes : 3h30

Gestion des risques (UV 11)

- Maîtriser la gestion des alarmes : 3h30

Gestion des conflits : gestion des risques et des situations conflictuelles (UV 3)

- Savoir résoudre un conflit (théorie) : 3h30

Gestion des conflits : gestion des risques et des situations conflictuelles (UV 3)

- Savoir résoudre un conflit (pratique) : 3h30

Module industriel spécifique (UV 14)

- Gestion des risques : 7h00

Environnement juridique de la sécurité privée (UV2)

- Respecter la déontologie professionnelle : 3h30

Module gestion des risques (UV 11)

- Protéger le travailleur isolé : 2h00 (dont 1h de pratique)

Module gestion des risques (UV 11)

- Sensibilisation au risque électrique : 2h00 (dont 1h de pratique)

Modalités d'appréhension au cours de l'exercice du métier (UV 6)

- Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS : 7h00

Prévention des risques incendie (UV5)

- Savoir appréhender le phénomène de l'incendie : 3h30

Prévention des risques incendie (UV5)

- Exercices d'extinction sur feux à combustible réels : 3h30

Prévention des risques terroristes (UV 7)

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes : 45 min

Prévention des risques terroristes (UV 7)

- Connaître les différentes menaces terroristes (modes opératoires et menaces terroristes émergentes) : 45 min

Prévention des risques terroristes (UV 7)

- Connaître les niveaux de risques associés au terrorisme : 1h00

Prévention des risques terroristes (UV 7)

- Connaître les différents matériels des terroristes : 1h00

Prévention des risques terroristes (UV 7)

- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes : 1h00

Prévention des risques terroristes (UV 7)

- Se protéger soi-même, protéger les personnes : 2h30 (dont 1h30 de mise en pratique)

Prévention des risques terroristes (UV 7)

- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes : 1 h00

Prévention des risques terroristes (UV 7)

- Savoir entretenir sa culture de la sécurité : 30 min

Prévention des risques terroristes (UV 7)

- Alerter les forces de l'ordre, faciliter leur intervention, sécuriser une zone : 2h00 (dont 1h00 de mise en pratique)

Prévention des risques terroristes (UV 7)

- Secourir : identifier le risque de blessure en rapport avec le danger : 30 min

Prévention des risques terroristes (UV 7)

- Secourisme tactique : 1h30 (dont 1h00 de mise en pratique)

Prévention des risques terroristes (UV 7)

- Alerter les secours : 30 min

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Rondes et surveillance (théorie) : 1h00

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Rondes et surveillance (pratique): 3h00

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Rondes et surveillance (théorie) : 1h00

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Rondes et surveillance (pratique): 2h30

Gestion des situations conflictuelles dégradées (UV 13)

- Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées (théorie) : 1h30

Gestion des situations conflictuelles dégradées (UV 13)

- Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées (pratique) : 2h00

Gestion des situations conflictuelles dégradées (UV 13)

- Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées (théorie) : 1h30

Gestion des situations conflictuelles dégradées (UV 13)

- Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées (pratique) : 2h00

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Connaître les éléments d'un PC sécurité : 3 h 30

Module professionnel : surveillance et gardiennage (UV8)

- Connaître les éléments d'un PC sécurité : 1 h 00

Environnement juridique de la sécurité privée (UV2)

- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques : 2 h 30

Examen : 7h00